

EURO-HANDITEC 89 : POURQUOI FAIRE ?

INTRODUCTION AUX SESSIONS HANDICAPS SENSORIELS »

Après une période faste, au début des années 80 (se reporter aux deux premiers colloques **HANDITEC**), au cours de laquelle les concepteurs pensaient, à travers la technologie, pouvoir tout réparer et réinsérer tout le monde, la compensation « artificielle » des déficits moteurs et/ou sensoriels, des handicaps ou sur handicaps qui en découlent, stagne.

Il ne s'agit pour certains que d'une pause nécessaire à la stabilisation, à la maturation, à la pérennisation des premiers acquis d'un processus spontané.

D'autres pensent que la technologie atteint ses limites dans la mesure où elle n'a pu s'organiser à partir de données fiables et se développer à travers un véritable dialogue concepteurs/utilisateurs.

La méconnaissance endémique des besoins réels des handicapés, l'incohérence de l'information et l'incoordination du financement ou de la distribution des aides techniques, la dépersonnalisation des produits, le peu d'homogénéité et/ou de fiabilité de nombreux systèmes inutilement complexes et trop souvent « bricolés », sans ergonomie et sans design, une commercialisation exigüe, une distribution aléatoire sont autant de carences déjà dénoncées par **ACTIF/HANDITEC**.

Inlassablement, notre association tente de faire appliquer les propositions issues de ses colloques afin qu'il devienne possible, à chaque individu handicapé concerné, de bénéficier d'aides techniques fonctionnellement efficaces et spécifiquement adaptées.

Il existe un remarquable rapport de Mme Michèle Conte, *Des produits pour mieux vivre*, qui, à l'encontre des habituels inventaires/ catalogues d'affirmations et d'évidences, analyse avec lucidité toutes les composantes de la « planète » handicap, afin de proposer une série de solutions originales. Mais qu'en est-il advenu ?

Je devrais, pour répondre à cette interrogation, disserter sur les arcanes de la politique et le pouvoir de l'argent. Je me contenterai de regretter qu'il n'est presque plus possible de débattre des actions à entreprendre pour réduire les conséquences des handicaps sans que votre interlocuteur ne vous rappelle, qu'en dehors, je cite, « du nerf de la guerre », c'est à dire du financement, des subventions, du sponsoring, des fonds, des ressources, des deniers, des sous, point de salut.

Cette omniprésence de l'argent génère des situations où l'inconscience le dispute au ridicule.

Je pense à la séance inaugurale d'une association de sourds au cours de laquelle quelques intervenants venus du monde de la publicité ou de la communication se sont évertués, sous prétexte d'en améliorer l'image de marque auprès du public, à promouvoir les sourds comme des produits, plutôt que comme des hommes.

Il n'est pas question d'ignorer les problèmes de financement des aides techniques, tant au niveau de leur conception que de leur distribution, avec l'instauration nécessaire d'une gestion rigoureuse des ressources et des financements originaux qui banalisent les coûts.

Mais il faut aussi donner un sens préalable à toutes nos actions afin de préparer le terrain sur lequel pourra s'édifier une relation cohérente entre l'individu handicapé et la technologie.

C'est ce que tenteront de démontrer, au cours de ces deux journées, les intervenants qui ont accepté de s'exprimer sur le thème de « K Technologie et vie à domicile » et de nous présenter des innovations récentes en matière de handicaps sensoriels.

La technologie, au delà de son application traditionnelle à la mesure des pertes auditives et à l'appareillage prothétique, peut améliorer le « mieux vivre » des malentendants et des sourds. Il peut s'agir de systèmes qui leur sont spécifiquement dédiés ou d'éléments de grande distribution détournés de leur usage habituel.

Le rapport scientifique fera le point sur les technologies améliorant la vie à domicile des handicapés auditifs avec le témoignage d'usagers sourds qui, eux aussi, peuvent devenir concepteurs à travers leurs découvertes.

Un exemple: le MINITEL DIALOGUE permet aux sourds de communiquer téléphoniquement par écrit. Mais nombreux sont ceux qui, parmi eux, ont rapidement compris qu'à travers cet écran grossièrement défini, ils pouvaient rompre leur solitude en communiquant à n'importe quel moment de la journée avec des banques de données, selon une forme de communication simplifiée qui leur convient bien.

A la suite du rapport scientifique, les questions d'actualité feront l'inventaire des dernières innovations technologiques appliquées à la surdité. Seront successivement présentés

les OTO-ÉMISSIONS et leur intérêt dans le dépistage de la surdité, la PROTHESE A COMPENSATION, les IMPLANTS COCHLÉAIRES et l'optimisation de leur indication, la BAHBA : une prothèse auditive à ancrage osseux, TRITON : une prothèse à trois canaux d'amplification digitalement programmable, l'AIDE TACTILE pour sourds totaux, la MESURE INVIVO du GAIN PROTHÉTIQUE dans l'appareillage du jeune enfant, l'application de l'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE en audiologie, le SPEECHVIEWER : système d'analyse MULTIMÉDIA améliorant l'accessibilité des sourds à la formation professionnelle, les recherches récentes dans le domaine de la TELECOMMUNICATION DES SOURDS, un JOUET D'ÉVEIL AUDITIF, une ARCHITECTURE et un URBANISME adaptés aux personnes sourdes et malentendantes, un DÉCODEUR qui enregistre les SOUS-TITRES « ANTIOPE » sur la bande vidéo d'un magnétoscope, un nouveau CASQUE acoustique conducteur naturel de la voix humaine.

La technologie a un rôle compensatoire efficace dans le domaine des déficits, handicaps et sur handicaps visuels, en particulier au niveau de la vie à domicile, par l'équipement et l'aménagement rationnel de l'espace d'habitation. Le développement du guidage auditif et la connaissance des paysages sonores dans une maison constituent des moyens originaux de compensation des handicaps visuels.

Des aveugles et des malvoyants apporteront à travers leurs associations leur témoignage d'usagers encore trop peu consultés dans la conception des systèmes compensatoires.

A la suite des rapports scientifiques et des débats qu'ils généreront, les questions d'actualité constitueront le nécessaire inventaire des innovations technologiques récentes dans le domaine de la compensation des handicaps visuels.

Seront successivement présentés :

l'état de développement actuel des PROTHESES VISUELLES, les AIDES TECHNIQUES dans le syndrome de USHER, FACTUALITE TECHNOLOGIQUE dans le domaine des SOURDS-AVEUGLES, le MAGNETOPHONE à ENREGISTREMENT DIFFERE, un SYSTEME D'AFFICHAGE AUDIO-TACTILE pour non voyants, le **CD-ROM** : nouveau média pour les handicapés visuels, l'IMAGE TACTILE à destination des aveugles et voyants, des VIDEOLECTEURS agrandisseurs d'images à partir , d'éléments du commerce, l'ENCRE EN RELIEF, l'OPTIMALISATION DE L'EDITION BRAILLE, le MINITEL adapté aux malvoyants, l'URBANISME dans ses rapports avec la CECITE, la SALLE LOUIS-BRAILLE à la Cité des sciences et de l'industrie, les FEUX SONORES pour PASSAGES PIETONS, CVITAL : une télé assistance adaptable aux non voyants.

Enfin, au cours des deux sessions, la parole est offerte aux individus handicapés, intervenant largement dans un colloque qui, pour la quatrième fois depuis 1983, tente de faire passer la technologie du mythe à la réalité, pour le mieux vivre de tous.

C. CALBOUR
Vice président ACTIF/HANDITEC